REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU RHÔNE

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **21 janvier 2008**

Délibération n° 2008-4701

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Convention avec l'association Lyon Urban Trucks and Bus 2015 - Soutien à l'animation, la promotion et la communication en 2008

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Rapporteur : Monsieur Vaté

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 157

Date de convocation du Conseil : 10 janvier 2008

Secrétaire élu : Madame Samia Belaziz-Bouziani

Compte-rendu affiché le : 22 janvier 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Da Passano, Dumont, Mmes Pedrini, Vullien, MM. Touraine, Buna, Muet, Reppelin, Darne J., Colin, Vesco, Duport, Mme Gelas, MM. Joly, Crédoz, Abadie, Polga, Pillonel, Claisse, Barral, Mme Guillemot, MM. Daclin, Laurent, David, Mmes Rabatel, Mailler, MM. Crimier, Allais, Balme, Barge, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Beauverie, Mme Belaziz-Bouziani, M. Benarbia, Mmes Bertrix, Besnard, MM. Bideau, Bouju, Brochier, Broliquier, Buffet, Buronfosse, Chevailler, Clamaron, Collet, Mme d'Anglejan, M. Darne JC., Mme Decieux, MM. Delorme, Denis, Mme Desbazeille, MM. Deschamps, Dubernard, Mme Dubost, MM. Durieux, Fillot, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Mme Frieh, MM. Gerin, Gignoux, Gigot, Giordano, Guétaz, Guimet, Huguet, Imbert, Mme Isaac-Sibille, MM. Jeannot, Julien-Laferrière, Laréal, Lelièvre, Lévêque, Linossier, Longueval, Mansot, Mme Marquaille, M. Marquerol, Mme Mermoud, MM. Meyer, Morales, Mme Nachury, MM. Nissanian, Pacalon, Perret, Petit, Mme Peytavin, M. Plazzi, Mmes Psaltopoulos, Puvis de Chavannes, M. Rémont, Mme Reynaud, MM. Rivalta, Roche, Rousseau, Roux de Bezieux, Sangalli, Sardat, Sauzay, Serres, Sturla, Téodori, Terracher, Terrot, Tête, Thivillier, Touati, Mme Tourniaire, MM. Turcas, Vaté, Vincent.

Absents excusés : M. Charrier (pouvoir à M. Fournel), Mme Elmalan (pouvoir à M. Chevailler), MM. Malaval (pouvoir à Mme Bertrix), Passi (pouvoir à M. Plazzi), Assi (pouvoir à M. Rémont), Bertrand (pouvoir à M. Pillonel), Braillard (pouvoir à Mme Belaziz-Bouziani), Chapas (pouvoir à M. Gigot), Mmes David (pouvoir à M. Pacalon), Decriaud (pouvoir à M. Roche), MM. Desseigne (pouvoir à M. Imbert), Galliano (pouvoir à M. Laurent), Gonon (pouvoir à M. Forissier), Mme Guillaume (pouvoir à M. Sturla), MM. Le Gall (pouvoir à Mme Dubost), Millon (pouvoir à M. Barthelémy), Rendu (pouvoir à M. Clamaron), Mme Spiteri (pouvoir à M. Marquerol), M. Uhlrich (pouvoir à M. Lelièvre).

Absents non excusés : MM. Calvel, Lambert, Mme Vessiller, MM. Blein, Béghain, Bonnard, Chaffringeon, Communal-Haour, Mme De Coster, MM. Genin, Girod, Guillemot, Mme Mosnier-Laï, M. Nardone, Mmes Orcel-Busseneau, Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, Petitjean, MM. Philip, Vial, Mme Yérémian.

Séance publique du 21 janvier 2008

Délibération n° 2008-4701

commission principale :	développement économique
objet :	**Convention avec l'association Lyon Urban Trucks and Bus 2015 - Soutien à l'animation, la promotion et la communication en 2008**
service :	Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 2 janvier 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération en date du 11 septembre 2006, le conseil de Communauté a approuvé le principe d'intervention de la Communauté urbaine dans les pôles de compétitivité.

Le pôle de compétitivité Lyon Urban Truck & Bus 2015

Lyon Urban Truck & Bus 2015 est une association créée fin 2005 pour porter et animer le pôle de compétitivité du même nom (LUTB). Les membres fondateurs de l'association sont Renault Trucks, Irisbus, l'institut national de recherche sur les transports et leur sécurité (Inrets), l'institut français du pétrole (IFP) et la chambre de commerce et d'industrie de Lyon (CCIL).

L'ambition de Lyon Urban Truck & Bus 2015 est de répondre aux défis soulevés par la croissance des besoins de mobilité des personnes et des marchandises dans un environnement urbain.

Le projet Lyon Urban Truck & Bus 2015 doit permettre de concevoir, d'expérimenter, de développer et d'exporter les solutions de transports qui permettront aux métropoles de gérer de manière plus optimisée et soutenable leurs flux de personnes et de marchandises.

L'ensemble des projets du pôle s'organise autour de quatre programmes de recherche et développement : motorisation et chaîne cinématique, sécurité et sûreté, architecture et confort des véhicules, systèmes de transport.

Le pôle s'attache également à la mise en place de trois programmes transversaux prioritaires : mutualisation des moyens d'essai, mise en place d'un groupe de réflexion permanent, mise en place d'un événement international concernant la filière Automotive, le Truck and Bus World Forum.

Le bilan 2007

- l'association Lyon Urban Truck & Bus 2015 comptait 68 membres (13 autres sont en instance d'adhésion) dont 29 PME au 31 décembre 2007,

- depuis sa création, le pôle LUTB a labellisé 40 projets de R&D (recherche et développement). Parmi eux, 14 projets ont été acceptés par les financeurs : 4 par le fonds de compétitivité des entreprises (FCE), 2 par Oseo Innovation, 7 par l'ANR (agence nationale de la recherche -Predit-) et 1 pris en charge directement par la région Rhône-Alpes,

- en terme d'implication des PME, LUTB a remporté l'appel à propositions 2007 de la direction générale de l'équipement (DGE), partenariat technologique International des PME des pôles de compétitivité s'associer pour gagner en compétitivité.

L'internationalisation des PME

En 2007, le pôle LUTB a répondu à l'appel d'offres de la DGE sur l'internationalisation des PME. Le projet a été retenu par la DGE et s'étendra sur les années 2008-2009.

Ce projet vise non seulement à favoriser l'intégration des PME dans les projets européens mais est également essentiel pour la visibilité du pôle à l'international et pour l'attractivité du territoire.

La communication

Pour le plan d'actions 2008, l'association prévoit de :

- faciliter le montage et l'accompagnement de sept projets collaboratifs en phase avec les programmes de recherche du pôle,

- mettre en place les actions majeures définies dans sa feuille de route : la formation (formation continue, validation des acquis au cours de la vie professionnelle, licence professionnelle…), la communication (journées scientifiques du pôle, notamment en 2008), le positionnement du pôle, le processus de R&D (cellule mixte de recherche constructeurs industriels/centres de recherche),

- se positionner en tant que centre européen de référence pour les tests des systèmes urbains de transport par bus et camion.

Les journées scientifiques du pôle : en 2008, le pôle souhaite mettre en place un événement vitrine de sa technologie et de ses projets dans lequel seront conviés les parties prenantes des transports urbains, les acteurs porteurs de technologie appliquées ou applicables dans les transports urbains et des utilisateurs.

Le budget prévisionnel 2008

Dépenses prévisionnelles	2008 (€ HT)
animation - fonctionnement *(salaires, déplacements, frais généraux, impôts et taxes, honoraires)*	237 533
support projets R&D *(accompagnement/montage projets, formation R&D, Think tank)*	49 222
promotion, communication *(plaquettes, annuaire, sites Internet, actions internationales et salons)*	111 000
internationalisation des PME *appel à projet DGE*	10 000
mutualisation des moyens d'essais *(prestations)*	10 033
évaluation	5 017
total charges prévisionnelles	422 805

Recettes prévisionnelles	2008 (€ HT)
produits de gestion	
cotisations adhérents	52 639
subventions publiques	
Etat (Drire)	152 593
région Rhône-Alpes	157 573
communauté urbaine de Lyon	60 000
total recettes prévisionnelles	422 805

Il s'agit aujourd'hui d'inscrire l'action de la Communauté urbaine dans le cadre d'une convention, l'association s'engageant, par ailleurs, à utiliser la subvention conformément à l'affectation qui lui est donnée.

L'évaluation de l'association Lyon Urban Truck & Bus 2015, pour l'année 2008, portera notamment sur :

- le nombre de projets R&D accompagnés et lancés dans l'année,
- le nombre de formations R&D collaboratives suivies ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Autorise monsieur le président à signer la convention de subvention avec l'association Lyon Urban Truck & Bus 2015 pour son programme d'actions 2008.

2° - Approuve le versement d'une subvention annuelle d'un montant de 60 000 € TTC pour le programme d'actions 2008 selon les modalités suivantes : 80 % dans un délai global de 45 jours suivant réception par la Communauté urbaine de la première demande de versement et du certificat de notification de la présente convention, 20 % suivant réception par la Communauté urbaine de la demande de versement accompagnée du rapport d'activités, du compte rendu financier, du bilan, du compte de résultat et des annexes certifiés par le commissaire aux comptes.

3 - La dépense correspondante de 60 000 € sera imputée aux crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2008 et 2009 - compte 657 480 - fonction 90 - opération 1373 selon la répartition suivante : 80 % en 2008, soit 48 000 € ; 20 % en 2009, soit 12 000 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,